



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°462 DU 17 AU 23 FÉVRIER 2025

0. INTRODUCTION

Ce bulletin présente une situation alarmante des droits de l'homme et de la sécurité au Burundi. On dénombre 9 personnes tuées, dont 6 retrouvées mortes et 1 enfant tué par son propre père à Cibitoke. 1 personne a été blessée, 2 victimes de VBG dont 1 fille et 1 garçon ont été répertoriés. Soixante-sept cas d'arrestations arbitraires ont été observés dont 65 victimes Banyamulenge arrêtées à Ruyigi.

Les droits civils et politiques, les droits socio-

économiques et culturels, ainsi que les droits catégoriels sont également mis en compte dans ce bulletin. La situation humanitaire, environnementale et sécuritaire préoccupante est également rapportée.

Les Imbonerakure et les administratifs sont accusés d'être les principaux présumés auteurs de ces violations des droits humains.

LES GRANDS TITRES

I. CONTEXTE

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. DROITS CATEGORIELS

CONTENU

I. CONTEXTE.....	4
I.1. CONTEXTE POLITIQUE.....	4
I.2. CONTEXTE DE GOUVERNANCE.....	5
I.3. CONTEXTE ENVIRONNEMENT.....	5
I.4. CONTEXTE HUMANITAIRE.....	5
I.5. CONTEXTE SECURITAIRE.....	7
I.5.1. DES PRESONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....	11
I.5.2 AUTRES FAITS SECURITAIRES.....	12
II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	14
II.1. DROIT À LA VIE.....	14
II.2. DROIT A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE.....	14
II.3. DROIT A LA LIBERTE.....	14
II.3.1. ARRESTATIONS ARBITRAIRES.....	14
III. DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....	15
III.1 PERTURBATION DE LA VIE ECONOMIQUE.....	15
IV. DROITS CATEGORIELS.....	16
IV.1.DROIT DE L'ENFANT.....	16
V. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS.....	16

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	: <i>Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la démocratie</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
GMIR	: <i>Groupes Mobiles d'Intervention Rapide</i>
HCR	: <i>Haut-Commissariat pour les Réfugiés</i>
M23	: <i>Mouvement du 23 mars</i>
OPJ	: <i>Officier de la Policier Judiciaire</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
FARDC	: <i>Forces Armées de la République Démocratique du Congo.</i>
FDNB	: <i>Force de Défense Nationale du Burundi.</i>
RDC	: <i>République Démocratique du Congo.</i>
RED Tabara	: <i>Résistance pour un État de Droit au Burundi</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

I. CONTEXTE

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

Plan de paix présenté par le Burundi pour le conflit en RDC

Face à une avancée spectaculaire du M23 dans ses conquêtes des territoires de l'Est de la RDC, le Président Evariste Ndayishimiye a proposé un plan de paix visant à éviter une guerre régionale et à rétablir la stabilité dans la région. Ce plan¹ a été présenté le 16 février 2025 à Addis-Abeba par le ministre burundais des Affaires étrangères, Albert Shingiro, lors de la 38^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine.

En effet, annoncé après l'échec cuisant de l'implication massive des armées invitées² face au M23, ce plan propose une implication active de la communauté internationale pour aider la RDC à recouvrer son intégrité territoriale, à démanteler toutes les forces négatives opérant dans l'Est du pays, retrait des troupes rwandaises, engager un dialogue inter congolais et le cessez-le-feu.

Evariste Ndayishimiye, Président burundais a estimé que la résolution de ce conflit passe par un dialogue inter congolais et a déclaré que si le M23 se revendique congolais, il n'a qu'à emprunter le chemin du processus de paix inter congolais sous les auspices de l'ancien Président Kenyan, Uhuru Kenyatta, facilitateur désigné de la Communauté Est-Africaine. Le Burundi a également appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel afin de permettre un environnement propice au dialogue, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations civiles et d'épargner des vies humaines, en particulier celles des femmes et des enfants.

Il reste à savoir si ce plan de paix rassure toutes les parties en conflit d'autant plus que le pays initiateur avait engagé ses troupes pour soutenir la RDC en combattant le M23. A travers son communiqué, ce

dernier a même demandé le Burundi de retirer ses troupes. Signalons que l'alerte de l'embrasement régional face aux opérations du M23 lancée par Evariste Ndayishimiye a été suivie par des déclarations d'apaisement du Burundi. Le Burundi a fait entendre qu'il a parlé aux amis du Rwanda et ces derniers l'ont tranquilisé qu'il n'y aurait pas de guerre. Ainsi, l'on pourrait conclure que les conseils donnés au Burundi ont porté des fruits. Le Burundi a décidé de se désengager du conflit à la RDC et de rappeler à la maison tous les militaires burundais déployés aux côtés des Forces armées de ce pays. Signalons que depuis 2023 plus de 10 000 soldats burundais avaient été déployés en soutien à l'armée congolaise.

Recensement des non adhérents au CNDD-FDD en commune Bugendana province Gitega

Le 17 février 2025, un groupe d'Imbonerakure a effectué un recensement des ménages sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega. L'objectif était d'identifier les personnes ne faisant pas partie du parti CNDD-FDD.

Selon un témoin, Fidèle, mécanicien et chef des Imbonerakure de la colline, a été contraint de participer au recensement, mais il a finalement refusé et remis ses uniformes du parti. Cette action est révélatrice des tensions et des divisions au sein de la communauté.

Il convient de noter que le CNDD-FDD est un parti politique burundais qui a été impliqué dans plusieurs controverses et accusations de répression politique^{1 2 3}. Le recensement en question pourrait être perçu comme une tentative de contrôle ou d'intimidation des opposants politiques.

¹[Le Plan Ndayishimiye pour pacifier l'Est de la RDC : une solution pacifique face à une crise régionale | BA SANGO YA CONGO KINSHASA](#)

²Les Armées de la Tanzanie, d'Afrique australe

³[Le Burundi « accélère » le retrait de ses troupes déployées dans l'est de la RDC](#)

I.2. CONTEXTE DE GOUVERNANCE

Soixante personnes retournées au Burundi en provenance du RDC

Le 20 février 2025, soixante Burundais revenus de RDC, des localités de Baraka, Mboko Telema, Yungu, Kalamba et Misisi, ont fait leur retour au Burundi par le port commercial de Rumonge, situé au sud-ouest du pays. Ils ont expliqué que certains

étaient en RDC pour travailler dans divers secteurs, tels que l'agriculture, la pêche et les mines de Masisi. Tous ont été amenés au commissariat de police de Rumonge pour être identifiés. Les autorités administratives ont précisé qu'après leur identification, chacun rentrerait chez lui. Ils ont également mentionné qu'ils fuyaient l'avancée des rebelles du M23.

I.3. CONTEXTE ENVIRONNEMENT

Pluies torrentielles dévastatrices en commune Mugina, province Cibitoke

De violentes intempéries se sont abattues sur la commune de Mugina, province de Cibitoke, ce 23 février 2025, vers 16 heures, laissant derrière elles un paysage de désolation. Des pluies torrentielles accompagnées de grêles et de vents violents ont frappé les collines de Nyempundu et Nyamakarabo, causant des dégâts considérables tant matériels qu'humains.

Selon un témoin oculaire, quatre personnes ont été blessées et de nombreuses habitations ont été réduites en ruines notamment sept salles de classe complètement détruites, ainsi qu'une quarantaine de maisons qui ont été littéralement emportées par les intempéries. Des cultures entières ont été dévastées, anéantissant les moyens de subsistance de familles déjà vulnérables.

Les habitants de Mugina sont aujourd'hui confrontés à une situation d'urgence. Ils ont perdu leurs maisons, leurs récoltes et leurs biens. L'administrateur communal, Julienne Ndayisaba, a lancé un appel pressant aux organisations humanitaires et au ministère de la Solidarité nationale pour qu'ils viennent en

aide aux populations sinistrées.

Les victimes ont un besoin urgent de vivres, de médicaments et de matériel de couchage, a déclaré Mme Ndayisaba. La solidarité et l'assistance de tous sont cruciales pour soulager les souffrances de ces communautés durement touchées par cette catastrophe naturelle.

Des pluies torrentielles en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 17 février 2025, en commune Gasorwe, province Muyinga, près de 1000 hectares des champs de maïs, haricots, manioc et d'autres situés sur 9 Collines de la commune Gasorwe, province de Muyinga, ont été endommagés par les fortes pluies mêlées de grêles. Dieudonné Niyonizigiye Administrateur de cette commune et la population victime demandent l'intervention des bienfaiteurs. Selon cet administrateur, les collines les plus touchés sont Gasuru, Matyazo, Kigoganya, Karimbi, Ngogomo, Kiremba, Kigoganya de la Zone Kiremba, colline Gishuha de la zone Bwasare et colline Kiryama de la zone Gasorwe.

I.4. CONTEXTE HUMANITAIRE

Des centaines d'hommes en uniforme policier congolais se sont réfugiés dans la commune de Muramvya

Ce mercredi 19 février 2025, vers 17 heures, huit camions de police burundais sont arrivés au chef-lieu de la commune et province de Muramvya, transportant des policiers étrangers, dont certains portaient des jeans en dessous de leur tenue policière. Ils se sont dirigés directement vers le stade de Muramvya où ils ont débarqué.

Selon des sources policières, ces individus sont des policiers congolais ayant fui les combats à Uvira contre le M23. En tout, 587 en tenue policière ont fait leur arrivée, accueillis par le Gouverneur de province Euphrem Ndikumasho, en présence des responsables provinciaux de la police. Toujours d'après ces sources, parmi ces réfugiés, il y aurait des Congolais, des Rwandais, et même des Burundais. Ils ont été installés au stade de Muramvya, sous la surveillance étroite des policiers du commissariat local, soutenus par des éléments du GMIR venus de Bujumbura. À ce jour, aucune intervention

du HCR n'a eu lieu. L'administration provinciale leur a distribué du pain et des jus hier soir. Une panique s'est emparée de la population de Muramvya, avec des interprétations divergentes de l'arrivée de ces personnes en uniforme policière du Congo : selon les membres du parti CNDD-FDD, cela relèverait d'une manœuvre dissimulée du M23 pour attaquer le pays. Pour d'autres, non affiliés au parti CNDD-FDD, il s'agirait d'éléments du FDLR, d'Interahamwe et de Wazalendo cherchant à commettre des actes répréhensibles avant de regagner la Kibira. Cependant seule l'autorité détient la réalité et a le devoir d'éclairer la population.

Il convient de noter que ces réfugiés se trouvent à proximité de trois établissements scolaires : le lycée de Muramvya juste à côté du stade, l'ECOFO Muramvya III à 100 mètres, et l'ECOFO Muramvya I à 400 mètres. Enfin, tous ces réfugiés n'ont accès qu'à deux toilettes, ce qui augmente le risque de maladies telles que le choléra et la dysenterie.....

Cependant, des conséquences suite à l'hébergement des réfugiés policiers congolais à Muramvya. Depuis leur arrivée à Muramvya le 19 février 2025, les réfugiés congolais, principalement des policiers, commencent à perturber la sécurité locale. Entassés au stade royal, ils souffrent de conditions d'hygiène précaires, avec seulement deux toilettes pour plus de 500 personnes.

Les conséquences sont déjà visibles :

- Deux cas de dysenterie et quatre cas de paludisme ont été signalés, et les malades sont hospitalisés sous surveillance policière.
- Le service financier est dans l'incertitude quant au paiement des factures d'hospitalisation.
- Les prix de certaines denrées, comme le pain et les jus, ont augmenté en raison de la demande accrue des réfugiés, qui paient en dollars américains.
- La population locale craint des vols et des épidémies, et demande aux autorités de relocaliser les réfugiés.

La situation nécessite une attention urgente pour éviter des conséquences humanitaires et sécuritaires plus graves.

Plus de trois cents réfugiés congolais arrivés en commune et province Rumonge

Plus de trois cents réfugiés congolais sont arrivés en commune et province de Rumonge. Le 18 février 2025, plus de 300 Congolais ont atteint Rumonge. Selon des témoins, ils se sont rassemblés sur le terrain de football de la ville. Le 19 février 2025, les autorités administratives et policières, ainsi que le HCR, ont identifié 85 d'entre eux, comprenant des malades, des enfants et des personnes âgées. Ces derniers ont été transférés vers le centre de transit de Mutambara, dans la zone Gatete, commune et province de Rumonge. Les autres sont restés dans la ville. Le 21 février 2025, l'administrateur de la commune de Rumonge, Augustin Minani, avait prévu de distribuer une aide alimentaire à ces personnes, mais cette activité a été reportée à la dernière minute. Un débat a eu lieu pour décider si l'assistance devrait être fournie aux résidents du centre de transit ou à ceux du stade. Faute de compromis, l'administrateur a dû attendre de nouvelles instructions concernant le système de distribution de l'aide. Ces réfugiés sont originaires de Baraka, au sud du territoire d'Uvira, et ont déclaré craindre l'avancée des rebelles du M23.

Une situation humanitaire Critique suite aux réfugiés congolais fuyant les conflits en commune Buganda et Rugombo, province Cibitoke

La province de Cibitoke, au Burundi, est confrontée à une crise humanitaire sans précédent. En moins d'une semaine, 32 235 réfugiés congolais ont afflué dans les communes de Buganda et Rugombo, fuyant les violences liées à l'avancée de la coalition AFC/M23 contre l'armée congolaise, les éléments Wazarendo appuyée par l'armée burundaise.

Cet afflux massif de la population met à rude épreuve les capacités d'accueil et les ressources de la région, déjà fragilisées par des conflits antérieurs. Les réfugiés, qui se sont installés dans des zones précaires, notamment au stade de Rugombo où plus de 15 000 personnes sont regroupées, vivent dans des conditions dramatiques.

Le manque d'infrastructures, de vivres, de médicaments et d'abris expose les réfugiés à de graves risques. Les conditions sanitaires sont particulièrement préoccupantes, avec un manque de toilettes et

de dispositifs d'assainissement qui favorise la propagation de maladies liées à l'hygiène, telles que le choléra et la dysenterie bacillaire. Bien que des organisations humanitaires comme la Croix-Rouge et l'UNICEF s'efforcent de fournir de l'eau potable et d'autres formes d'aide, leurs efforts restent insuffisants face à l'ampleur des besoins. Les toilettes mobiles installées sur place se remplissent rapidement, et leur vidange tardive aggrave la situation sanitaire.

Face à cette crise, les autorités nationales, notamment le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et l'Office National de la Protection et de l'Assistance des Réfugiés et Apatrides (ONPRA), ont lancé une opération de dénombrement des réfugiés ce 24 février 2025. L'objectif est d'organiser leur délocalisation vers des zones plus éloignées des

1.5. CONTEXTE SECURITAIRE

Fouille et perquisition en commune et province Gitega

En date du 21 février 2025, dans le quartier Rango, commune et province de Gitega, la population a été encerclée par de nombreux policiers dès le matin. À l'exception des élèves se rendant à l'école, personne n'était autorisé à quitter son domicile de 5 heures à 8 heures. Selon des témoins, les policiers affirmaient agir sur ordre afin de procéder à une fouille dans ce quartier à la recherche des Banyamurenge, des militaires du M23 et d'autres malfaiteurs infiltrés dans la ville de Gitega depuis le début de la semaine. D'après les mêmes témoins, certains habitants de ce quartier affiliés au parti CNDD-FDD n'étaient pas ciblés comme les autres. Jusqu'à midi, aucune arrestation ni saisie d'objets n'avait été rapportée.

Des réunions dangereuses au sein du parti CNDD-FDD

Des réunions dangereuses ont eu lieu au sein du parti CNDD-FDD après la chute de Goma, une période marquée par de grandes pertes pour l'armée burundaise. Une propagande alarmiste, dirigée par Déo Nsabimana, a circulé lors de ces réunions, abordant plusieurs thèmes clés. Le M23 et ses alliés chercheraient à établir un empire Tutsi dans la région, englobant le Burundi, la RDC et la Tanzanie par la force. Il est aussi affirmé que le M23 recrute principalement des Hutus pour les envoyer au combat, ce qui entraînerait leur décimation.

frontières de la République démocratique du Congo, où ils pourront bénéficier de meilleures conditions de vie.

Cependant, la mise en œuvre de cette solution se heurte à de nombreux obstacles, tels que le manque de ressources, l'insuffisance des infrastructures d'accueil et l'aggravation de la situation sanitaire.

Cette crise humanitaire met en lumière la vulnérabilité de millions de Congolais face aux conflits internes qui déstabilisent leur pays et leurs voisins. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour soutenir les autorités locales et les organisations humanitaires, afin d'atténuer les souffrances de ces réfugiés qui n'ont d'autre choix que de fuir la guerre.

D'après cette propagande, après la conquête de la RDC, le Burundi serait la prochaine cible d'un plan d'extermination des Hutus. Un appel à la mobilisation des Hutus a été lancé, les incitant à se préparer au combat pour préserver leur pouvoir et leur descendance. À la suite de cet appel, de nombreux Imbonerakure, en majorité d'anciens combattants, ont été équipés et déployés. On estime entre 5 et 7 le nombre de bataillons ayant rejoint la RDC récemment.

Des combats violents se déroulent et l'armée, aidée par les Imbonerakure, se confronte à des groupes identifiés comme étant le RED-Tabara, qui pourraient inclure des militaires rwandais. Suite à un afflux de réfugiés congolais, des Imbonerakure et des agents du SNR ont commencé à identifier les réfugiés jugés à risque les réfugiés rwandophones, Banyamulenge et les hommes ayant une apparence Tutsi selon leurs critères. Plusieurs personnes ont été détenues samedi et dimanche à Rugombo, à la Brigade Cibitoke et à Buganda, dont le sort reste inconnu.

Les réfugiés sont regroupés à Gihanga en attendant leur prise en charge pour réduire les risques d'exécutions ou de disparitions. Les défenseurs des droits de l'homme et la communauté internationale doivent surveiller de près la sécurité des réfugiés traversant la Rusizi depuis Rukana (Rugombo) et Nyamitunga (Buganda).

Débandade de soldats burundais et FARDC face à l'avancée du M23 en province Cibitoke

Une information reçue par la Ligue Iteka le 19 février 2025 révèle que plus d'une centaine de soldats burundais et des FARDC a déserté les combats dans l'est de la RDC, fuyant la progression des rebelles du M23. Depuis le 18 février 2025, un grand nombre de militaires burundais regagne le Burundi, tandis que les soldats des FARDC sont pris en charge au 112^{ème} bataillon d'infanterie de Cibitoke.

Selon nos sources, 359 militaires des FDNB et 250 militaires congolais ont franchi la frontière de la Rusizi depuis la nuit du 18 février 2025, à travers la rivière Rusizi, entre Rukana et Mparambo (commune de Rugombo). Ils fuient les puissantes attaques de la coalition rebelle AFC/M23 active dans le groupement de Kamanyola (territoire de Walungu). Une source sécuritaire indique que des membres de l'armée burundaise, soutenant les FARDC, abandonnent leurs positions après la prise de Bukavu, rejoignant la province de Cibitoke en traversant la Rusizi. Des camions militaires sont mobilisés pour leur transport depuis les rives de la rivière, avec des points de passage principaux à Kaburantwa, Rusiga et Rukana, dans les communes de Buganda et Rugombo.

Une source militaire anonyme révèle que les soldats burundais, mal équipés et démotivés, sont déçus par le comportement des FARDC et des Wazarendo, qui fuient au moindre tir du M23.

La même source signale une augmentation des désertions parmi les militaires des FDNB et d'Imbonerakure déployés au Sud et au Nord-Kivu, risquant des poursuites judiciaires. Par ailleurs, des réfugiés congolais venant de Kamanyola, Katogota, Luvungi, Bwegera, Luberuzi, Kigurwe et Sange continuent d'affluer vers les communes de Rugombo et Buganda. Ils demandent aux partenaires de la RDC d'aider à ramener la paix et la sécurité dans leur pays d'origine, exprimant leur crainte de traverser la Rusizi sans garanties de sécurité sur l'ensemble du territoire.

Déploiement en masse des Imbonerakure sur les frontières

À partir de ce mercredi 20 février 2025, de nombreux jeunes du parti présidentiel CNDD-FDD sont

déployés. Ils se réunissent dans les permanences du parti et au stade de Buganda, où ils reçoivent des armes, des munitions et des uniformes militaires. Leur mission consiste à traverser la frontière pour combattre les rebelles du M23 dans l'est de la RDC. Les familles de ces jeunes sont très préoccupées et craignent de ne pas les revoir vivants.

Le responsable de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD dans la nouvelle province de Bujumbura n'a ni confirmé ni démenti ces informations. Les jeunes Imbonerakure, venus de différentes communes des provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura, sont réunis aux permanences de leur parti et au stade de Buganda. Ils reçoivent des orientations sur les comportements à adopter sur terrain.

Une récompense de 200 000 francs burundais est prévue par jeune Imbonerakure, ainsi qu'un soutien matériel et financier pour leurs familles. Des bottes et des armes de petit et grand calibre sont distribuées sur place. Mal équipés et mal entraînés, une source locale indique que ces jeunes du parti au pouvoir ne sont pas à la hauteur de combattre le M23, dont les combattants connaissent bien le terrain. La même source signale que les inquiétudes se font de plus en plus pressantes parmi ces jeunes, qui craignent d'être tués.

Face à la puissance de feu des rebelles de la coalition AFC/M23, certains Imbonerakure auraient déserté avant même leur déploiement en RDC. Selon une source sécuritaire, les récentes pertes subies par l'armée burundaise ont affecté le moral des Imbonerakure, qui seraient réticents à traverser la frontière de la Rusizi en raison de l'avancée du M23, qui contrôle désormais les villes de Bukavu et de Kamanyola.

Parallèlement, un retour massif d'éléments de la Force de Défense Nationale du Burundi (FDNB) et d'Imbonerakure fuyant face à la puissance de feu du M23 est observé. Avant leur engagement, les Imbonerakure avaient reçu des promesses de soutien financier pour leurs familles, mais ces promesses n'ont pas été tenues.

Une source sécuritaire indique que de sévères sanctions sont envisagées contre les militaires burundais et les Imbonerakure déserteurs. Contacté à ce sujet,

le responsable des Imbonerakure dans la province de Bujumbura n'a ni confirmé ni infirmé l'information. Il a cependant reconnu la présence massive des Imbonerakure dans les permanences, affirmant qu'ils suivent une formation sur les valeurs patriotiques et non qu'ils se préparent à aller combattre en RDC.

Défilé et des exercices paramilitaires en commune et province Ruyigi

Le 22 février 2025, la commune et province de Ruyigi ont été le théâtre d'un défilé et d'exercices paramilitaires menés par des jeunes affiliés au parti politique CNDD-FDD. Ces jeunes, certains vêtus de t-shirts du parti et de pantalons similaires aux tenues d'exercice des militaires, ont envahi les rues de la ville avec des chants et des slogans qui ont effrayé la population.

Les messages exprimés lors de ce défilé étaient empreints de menaces envers le Président Rwandais Paul Kagame et le groupe rebelle M23, indiquant que toute tentative d'incursion sur le territoire burundais serait sévèrement réprimée. Les jeunes Imbonerakure ont également effectué des travaux communautaires et entretenu les abords du stade Urumuri de Ruyigi.

Une réunion à huis clos s'est tenue par la suite à la permanence du parti CNDD-FDD à Ngarama, dirigée par Fiacre Nkuzimana, représentant communal du CNDD-FDD. Seuls les membres de confiance, appelés "Imbonerakure z'umutima", ont été autorisés à participer à cette réunion entre autres Eliudi Ntakarutimana, Innocent Manirakiza, Ferdinand Mpawenayo, Thomas Ntahombaye, Jean Claude Ndayizeye

Défilé et des exercices paramilitaires en commune et province Cankuzo

Le 22 février, les jeunes affiliés au parti au pouvoir, Imbonerakure, ont organisé une démonstration en tenue du parti dans la zone Minyare, commune et province de Cankuzo. Ils ont commencé par des activités sportives à 5 heures du matin, accompagnées de chansons qui affirmaient la domination du CNDD-FDD et appelait les opposants à abandonner.

Après le sport, ils se sont réunis à la permanence

zonale de Minyare pour une réunion dirigée par Séverin Niragira, responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure. Selon le témoin oculaire, l'objectif de la réunion était d'éveiller les jeunes à l'esprit de patriotisme pendant la période pré-électorale.

Les discours tenus lors de la réunion étaient empreints de menaces envers les opposants et les perturbateurs potentiels des élections. Les Imbonerakure ont affirmé qu'ils étaient prêts à combattre quiconque chercherait à perturber les élections ou à remettre en question la domination du CNDD-FDD

Réunion d'alerte des Imbonerakure sur la situation politico-sécuritaire dans l'Est de la RDC, à Cankuzo

Le 18 février 2025, de 14 heures à 18 heures, une réunion s'est tenue au lycée communal de Cankuzo, dans la province de Cankuzo, pour discuter de la situation politico-sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Les représentants communaux des Imbonerakure de la nouvelle province de Buhumuza y ont participé, ainsi que le représentant communal du parti CNDD-FDD en commune de Cankuzo, Hilaire Ndayikengurukiye.

La réunion a été dirigée par Shabani Nimubona, représentant provincial de la Ligue des jeunes en provinces de Buhumuza, qui a exhorté les participants à rester vigilants et prêts à défendre leur patrie en cas de besoin, soulignant que l'ennemi n'est pas loin. Cette réunion intervient dans un contexte de tensions persistantes dans la région, avec des affrontements entre les rebelles du M23 et les Forces armées de la RDC (FARDC). La situation humanitaire dans la région est également préoccupante, avec des déplacements de population et des besoins croissants en aide humanitaire

Réunion sur la sécurité à la frontière Burundo-tanzanienne en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 21 février 2025, en commune Gisagara, province Cankuzo, s'est tenue une réunion sur la sécurité à la frontière Burundo-tanzanienne. Selon des sources sur place, la délégation de l'administration burundaise était dirigée par l'administrateur de la commune Gisagara, Gratien Nitunga et a accueilli une délégation de l'administration en provenance

de la commune Gakonko, province Kigoma de la République unie de Tanzanie. La délégation Tanzanienne avait à la tête l'administrateur de la commune Gakonko. Leur entretien a eu lieu à la frontière Burundo tanzanienne de Gasenyi II. Au centre de leur débat était la sécurité sur la frontière commune, la bonne cohabitation et échange des marchandises entre la population des deux pays, lutte contre la fraude et la criminalité. Signalons que les autorités administratives Tanzaniennes étaient accompagnées des autorités policières tout comme du côté burundais.

Recensement des démobilisés CNDD-FDD en province Kirundo

Le 18 février 2025, une identification des ex-combattants du CNDD-FDD a eu lieu au bureau de la permanence du parti sous la supervision d'Abel Ahishakiye. Cependant, les concernés n'ont pas été satisfaits, car seulement 80 personnes étaient

présentes sur les 875 attendues de la province de Kirundo. Malgré le report de l'activité au 21 février 2025, aucun résultat n'a été obtenu, car même les 80 personnes initialement présentes n'ont pas réapparu, à l'exception de 12 anciens combattants de la colline Kabanga. Certains ex-combattants ont même fui en Tanzanie, citant l'exemple de trois familles. Les anciens combattants du CNDD-FDD sont inquiets et désespérés, se sentant abandonnés et non soutenus malgré leur implication dans les conflits.

Recensement des Imbonerakures en province Karuzi

Depuis le 16 février 2025, des recensements des Imbonerakure ont été effectués dans toutes les collines de la province de Karuzi par les responsables locaux du parti CNDD-FDD. Les informations collectées incluent le nom, l'âge, l'ethnie et le niveau d'éducation.

Selon des témoins, l'objectif de ce recensement est de préparer les Imbonerakure à une formation militaire à Gitega, où ils recevront des fusils pour effectuer des rondes nocturnes et traquer les malfaiteurs. Les autorités du CNDD-FDD auraient assuré que les Imbonerakure ne seront pas envoyés en République démocratique du Congo (RDC), mais plutôt chargés de la sécurité intérieure du pays en raison

de la présence présumée de rebelles du M23 dans le pays.

Par ailleurs, les Imbonerakure ont été informés de la suspension des transports en voiture de marque VOXY entre Bujumbura et Kigali, car ces véhicules auraient transporté des rebelles du M23.

Il est important de noter que ces informations proviennent de témoins oculaires et n'ont pas été officiellement confirmées. Cependant, elles soulèvent des préoccupations quant à la situation sécuritaire au Burundi et au rôle des Imbonerakure dans le maintien de l'ordre public

Des formations paramilitaires en commune Mabanda, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 février 2025 indique que dans la matinée du 2 février 2025, dans la ville de Rumonge plus exactement aux alentours du stade de Rumonge et à l'intérieur, s'est observé une grande foule composée de jeunes garçons, qu'ils attendaient le déplacement vers le lieu de formation militaire qui allait durer 3 mois qui se déroule en clandestinité en commune Mabanda, province Makamba avant d'aller dans les activités proprement dites sur terrain. C'est ainsi que dans l'après-midi vers 15 heures des camions militaires, au moins une dizaine pour les transporter vers le centre de formation.

Réunion de sécurité sur la frontière Tanzano-burundaise faite en commune Gisagara, province Cankuzo

Le 19 février 2025, une réunion sur la sécurité à la frontière entre la Tanzanie et le Burundi a eu lieu à Bumba, présidée par Boniface Banyiyezako, le Gouverneur de la province. Il était accompagné d'autorités provinciales et communales, incluant des responsables de la police, des chefs militaires, et un procureur. Des commissaires de police et des administrateurs communaux étaient également présents, ainsi que des représentants du parti CNDD-FDD et des Imbonerakure.

La réunion visait à avertir les Imbonerakure et les policiers contre les vols de vaches et les pillages de biens des Burundais rentrant de Tanzanie. Ces incidents impliquent souvent des violences sur des petits commerçants ou des réfugiés.

Le Gouverneur a mentionné que si le Burundi était attaqué par Kagame,

les Imbonerakure et les policiers pourraient être corruptibles. À la fin de la réunion, il a demandé

I.5.1. DES PERSONNES TUÉES PAR DES GENS NON IDENTIFIÉS

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

Dans la nuit du 18 février 2025, au quartier Bukeye du chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie de Louis Ndizeye, a été retrouvé avec beaucoup de blessures après avoir disparu depuis la veille. Selon des témoins, les suspects dont Augustin Nshimirimana et Edmond, tous Imbonerakure, ont alerté le père de la victime. Dans un premier temps, Augustin Nshimirimana, par le biais d'un appel, a dit au père de la victime arguant que son fils a été cogné tout près de la rivière Rwaba non loin du marché de Nyanza. Après il a informé le même parent qu'il a été tué par les locataires de la parcelle alors qu'il voulait voler. Les deux jeunes Imbonerakure auraient battu la victime avant de la déplacer dans cette parcelle pour accréditer la thèse d'un vol. Malgré les contradictions dans leurs déclarations, ils ont pris la fuite après l'incident. La police affirme que l'enquête est en cours, tandis que la famille exige justice.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

Le 23 février 2025, dans l'après-midi, un corps sans vie d'un homme d'une trentaine d'années a été découvert sur la colline Rusiga, dans la commune Rugombo, province Cibitoke. Selon un témoin, la victime a été assassinée puis jetée dans la rivière Nyamagana. Les autorités demandent la collaboration de la population pour résoudre ce crime odieux. D'après les premières informations, l'homme présentait de multiples blessures à la tête, ce qui suggère un acte de violence prémédité. Son corps a été récupéré dans la rivière Nyamagana, où il avait été plongé après sa mort. Gilbert Manirakiza, l'administrateur communal de Rugombo, a confirmé la découverte du corps et a assuré son transport à la morgue de l'hôpital de Cibitoke. Il a lancé un appel à la population pour qu'elle collabore avec les autorités, notamment la police, afin de garantir l'ordre et la sécurité dans la région et d'identifier les auteurs de ce crime. Les habitants de Rugombo ont exprimé

aux autorités de développer des stratégies pour sécuriser la frontière, impliquant l'identification des personnes parlant kinyarwanda et des enquêtes pouvant mener à des arrestations.

leur inquiétude face à cette violence, en appelant les autorités judiciaires et policières à mener une enquête rapide et approfondie. Ils exigent justice et demandent une punition sévère pour les responsables de ce meurtre. Les autorités locales se sont engagées à faire tout leur possible pour éclaircir les circonstances de ce meurtre, déterminer les motivations des criminels et identifier les coupables, tout en veillant à la sécurité de la population.

Une personne tuée en commune Mpanda, province Bubanza

Dans la nuit du 21 février 2025, Vénuste Nsavyimana, un boucher, a été tué par des individus non identifiés et armés sur la colline de Nyamabere, dans la commune de Mpanda, province de Bubanza. Selon un témoin, les présumés auteurs, en tenue civile, ont appelé la victime et lui ont ordonné d'ouvrir la porte de sa maison. Une fois la porte ouverte, ils ont ouvert le feu sur Nsavyimana avant de pénétrer dans la maison. Ils auraient ensuite demandé à sa femme un pantalon que la victime portait la veille.

D'après le même témoin, la victime aurait contracté une dette auprès d'une connaissance, dans le but d'agrandir son commerce. Le montant de cette dette n'est pas connu. Le corps de Vénuste Nsavyimana a été transporté dans un hôpital privé de la région, nommé "Kwa Hari".

Un corps sans vie retrouvée en commune Nyanza lac, province Makamba

En date du 19 février 2025, au quartier Bukeye au chef-lieu de la commune Nyanza Lac, province de Makamba, Un corps sans vie de Louis Ndizeye a été retrouvé mort dans ce quartier.

Selon des témoins locaux, le jeune garçon a reçu des coups d'une barre de fer au niveau de la tête, au moment où il tentait de voler dans un ménage. Selon les mêmes témoins, Le corps de la victime a été enterré par la famille le même jour au cimetière de Nyanza-lac.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 19 février 2025, dans une vallée se trouvant sur la colline, zone et commune Butihinda, province de Muyinga, Un corps sans vie d'Emmanuel Ncamurwanko, père de 11 enfants et exerçant le métier de maçon, a été retrouvé. Selon des témoins sur place, la victime a été attaquée et étranglé par des malfaiteurs alors qu'il partait tôt le matin dans ses activités quotidiennes. Les auteurs et les causes de cet assassinat restent inconnus. Les mêmes témoins de la localité affirment qu'Emmanuel Ncamurwanko n'avait pas de conflits connus avec personne.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza

En date du 19 février 2025, vers 5 heures, sur la colline Mwendo commune et province Kayanza, un corps sans vie de Georges Nshimirimana, âgée de 45 ans, cultivateur et membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé allongé et étranglé au bord de la route venant de la ville Kayanza vers Mwendo. Selon sa famille, il n'y avait pas de conflit dans la famille et que le soir de la veille, la victime était avec ses amis au cabaret du centre Rwesero de la colline Mwendo. Pas de soupçons sur les auteurs de cet incident. Le chef de colline Mwendo Vital Basabose a informé l'administration communale et le corps a été amené à l'hôpital kayanza. La Police a dit qu'il commence l'enquête mais jusqu'à maintenant, même ses amis qui étaient avec la victime le soir n'ont pas été convoqués pour montrer qu'il a commencé l'enquête. Le cadavre est toujours à la morgue de l'hôpital Kayanza.

1.5.2 AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Marangara province Ngozi

En date du 21 février 2025, sur la colline Runda, commune Marangara, province Ngozi, André Nkuzimana a été tué par sa femme Goreth Manirakiza à l'aide d'une chaise quand la victime rentrait à la maison. Selon des témoins sur place, Goreth Manirakiza s'est rendue à la police de Marangara province de Ngozi ce après avoir frappé au niveau de la tête avec une chaise. La victime a été évacuée au CDS Nyamugari où elle a rendu l'âme. Les voisins de cette famille de la zone Nyamugari affirment qu'un climat de méfiance règne entre ces deux vieilles personnes. Ces deux membres du parti CNDD-FDD se disputaient régulièrement à la suite de conflits fonciers car la femme voulait vendre toutes les propriétés à l'insu de son époux. La police et l'administration mènent des enquêtes.

Cafouillage en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 février 2025, vers 13 heures, au stock du DPAE Karuzi, dans la commune de Buhiga, province de Karuzi, une dispute a éclaté entre les policiers et la population qui était présente pour récupérer de l'engrais. Des témoins oculaires rapportent qu'on distribuait de l'engrais chimique aux cultiva-

teurs de la zone de Buhinyuza, commune de Buhiga, tout en chargeant de l'engrais de la commune de Mutumba dans un camion de marque Fuso. Les distributeurs ont ensuite annoncé que l'engrais était épuisé pour cette zone. En colère, la population a tenté d'entrer de force dans le stock pour vérifier, tandis qu'une autre partie bloquait la route pour empêcher le camion de partir. Selon des témoins, le commissaire provincial Nirema a ordonné à la police de tirer en l'air pour calmer la situation. Dans ce tumulte, un certain Butoyi, membre du parti CNDD-FDD, âgé d'environ 22 ans et originaire de la colline de Cigati, zone de Rutonganikwa, commune de Buhiga, qui était présent pour récupérer du fumier de son patron, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial, où il est incarcéré. La population affirme que l'administration ne réagit pas après avoir encaissé l'argent, suscitant des inquiétudes concernant le paiement anticipé de l'engrais. Le détenu est toujours en prison à ce jour. Sur le marché noir, un kilogramme d'engrais FOMI coûte 3 500 fbu et un sac de 25 kg environ 75 000 fbu, suscitant le désespoir de la population qui craint de perdre cette saison cruciale.

À titre d'exemple, le 20 février 2025, vers 9 heures, au marché de Buhiga, colline, zone et commune de Buhiga, province de Muyinga, un commerçant

nommé Muhabo, Hutu du parti CNDD-FDD, âgé entre 30 et 35 ans, a été arrêté et incarcéré par la police au cachot de la zone Buhiga. Sa boutique a été fouillée suite aux informations de la population révélant qu'il détenait un stock d'engrais chimiques, alors que la pénurie de ce produit risque de retarder les semis pour cette saison culturale B. Le commissaire communal, prénommé Guillaume, accompagné du commissaire provincial Nirema, a découvert 40 sacs d'engrais FOMI-IMBURA qui ont été emmenés à la zone de Buhiga. Des pots-de-vin seraient à l'origine de cette spéculation de commerçants vendant des produits interdits. À titre d'information, un sac coûte normalement 31 000 fbu, mais avec cette pénurie, un sac est vendu à 100 000 fbu et un kilogramme à 4 000 fbu.

Une personne blessée en commune Matongo province Kayanza

En date du 21 février 2025, sur la colline Mikamba, commune Matongo, province Kayanza, Gordien Ntahiraja âgé de 25 ans, a blessé à coup de machette son père Jean Rwabagira, son frère Pierre Mugisha et l'enfant de son frère. Selon les voisins de cette famille disent qu'il y avait un conflit fonciers dans cette famille car le père avait refusé de partager les propriétés à ses enfants, raison pour laquelle Gordien a voulu tuer son père en utilisant la machette. L'administrateur communal, Alice Nsabiyumva a ordonné aux autorités collinaires d'arrêter l'auteur de l'incident et de l'amener au cachot de la police à Matongo. Les victimes ont été transportées à l'hôpital Musema pour des soins médicaux.

Des vols dans les ménages du quartier Sanzu, dans la ville de Ruyigi

Dans la nuit du 17 février 2025, dans le quartier Sanzu, dans la ville de Ruyigi, chez Cléophas Saha, des objets ménagers dont les ustensiles de cuisines et les matériaux de construction dont les fers à bétons ont été volés. Selon des sources sur place, dans la même nuit chez Madame Violette du même quartier, 3 chèvres ont été volées. Selon les

mêmes sources, dans la nuit du 19 février 2025, chez Célestin Ngendakumana, du même quartier, 1 porc et 5 poules ont été volés. En date du 21 février 2025, chez Léandre Ntakarutimana, du quartier Sanzu III, en pleine journée au moment où tout le monde était au service, la porte de la maison a été défoncée, un poste téléviseur et le matériel de couchage ont été volés.

En résumé, à moins d'une semaine, 4 ménages ont été volés dans un même quartier de Sanzu, dans la ville de Ruyigi. C'est surtout le vol du petit bétail, des volatils et objets ménagers qui est beaucoup visé.

Suite à ces viols fréquents, certains commencent à croire qu'ils sont commis par les Imbonerakure qui les patrouillent pendant la nuit et d'autres pensent qu'il s'agit d'une conséquence de la libération massive des prisonniers à la fin de l'année écoulée des prisonniers de la prison centrale de Ruyigi suite à la grâce présidentielle.

La population ne comprend pas comment l'administration reste sous le silence face à cette situation et ne prend pas aucune mesure.

Trois grenades retrouvées dans une voiture, au chef-lieu de la province Ruyigi

En date du 21 février 2025, au parking de Gasanda, dans la ville de Ruyigi, le commissaire provincial de la police à Ruyigi, le colonel de police Gentil a opéré une fouille et perquisition sur une voiture taxi de type probox en provenance de Gitega et trois grenades ont été retrouvées dans cette voiture. Selon des sources sur place, le chauffeur de ce taxi et 5 passagers qui étaient à bord de cette voiture ont été tous conduits au commissariat provincial de la police de Ruyigi pour des raisons d'enquête.

Après avoir subi des interrogatoires le même jour, 3 passagers sur 5 qui étaient à bord de ce taxi ont été libérés tandis que les 2 autres et le chauffeur sont encore détenus au cachot du commissariat provincial.

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II.1. DROIT À LA VIE

Une personne tuée en commune Muha, province Bujumbura

En date du 15 février 2025, Egide Niyonizeye, originaire du quartier Gikoto, a été tué à coups de machette dans le quartier Gikoto, zone Musaga, commune Mugere, province de Bujumbura lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des témoins, les auteurs de cet acte odieux sont des Imbonerakure qui patrouillaient dans le quartier.

Les habitants de Gikoto accusent un groupe d'une

II.2. DROIT A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

II.2.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 19 février 2025, vers 10 heures, sur la Colline Mutambara, commune et province Rumonge, B. N, âgée de 12 ans, élève de L'ECOFO Mutambara II en 2^{ème} année a été violée par Dynamique Irakaza, adulte de 25 ans et marié, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Selon des témoins, ce dernier a profité de la récréation puis l'a conduit dans une maison inhabitée pour commettre le forfait. L'enfant a crié au secours et les passants sont venus. Il a été attrapé en flagrant délit et est incarcéré au cachot du commissariat de police de Rumonge, quant à la victime, elle a été conduite au centre Humura de Rumonge pour la prise en charge

II.2. DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Plus de 65 congolais Banyamulenge arrêtés en province Ruyigi

Au cours de la semaine du 17 au 23 février 2025, plus de 65 Congolais Banyamulenge ont été arrêtés dans la province de Ruyigi et emmenés au cachot du commissariat provincial. Les agents de police ont renforcé les contrôles sur les routes menant à Ruyigi en raison de rumeurs selon lesquelles des réfugiés congolais fuyant les combats dans l'est de la RDC seraient présents dans la ville.

Parmi les personnes arrêtées, certaines provenaient des camps de réfugiés de Kavumu, Bwagiriza et

cinquantaine d'Imbonerakure, dirigé par un certain Lionel, d'être responsables de la mort de Niyonzi-ma. Ce groupe est connu pour ses patrouilles nocturnes et ses actes de banditisme, notamment le dépouillement de biens.

La population de Gikoto demande justice pour Egide Niyonizeye et la fin des agissements de ce groupe d'Imbonerakure. Le corps sans vie de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital Roi Khaled.

holistique.

Un garçon violé en commune et province Rumonge

Le 18 février 2015, vers 20 heures, un acte de violence a été commis sur la colline Gatete, commune et province Rumonge. I. F, un adolescent sourd-muet de 13 ans, a été victime d'un viol perpétré par Zabulon Nkurikiye, un homme âgé de 70 ans. Selon des témoins, l'agression a eu lieu au bord du lac Tanganyika. Des passants ont porté secours à la victime, tandis que le présumé agresseur a été arrêté et conduit au commissariat de police de Rumonge. La victime a été prise en charge au centre Humura pour recevoir des soins holistiques.

Nyankanda, situés dans les provinces de Ruyigi et Cankuzo, tandis que d'autres venaient de la ville de Bujumbura. Elles sont accusées d'avoir quitté les camps sans autorisation.

Une personne arrêtée en commune et province Gitega

Le 20 février 2025, vers 11 heures, Jean de Dieu Nduwamungu, âgé de 49 ans, a été arrêté par la police à bord d'un véhicule Hilux sans plaque d'immatriculation à la barrière de la Brasserie Gitega, sur la route nationale Gitega-Bujumbura. Selon un voisin, Jean de Dieu se rendait à Bujumbura pour accueillir

un membre de sa famille à l'aéroport.

Les policiers sont ensuite venus avec lui à son domicile pour effectuer une fouille, mais n'ayant rien trouvé, ils l'ont emmené. Le lendemain, sa famille s'est rendue au commissariat provincial de police et au Bureau de la Documentation pour essayer de le retrouver, mais en vain.

Il est important de noter que Jean de Dieu est originaire de la colline Nyatubuye, commune Mugamba, province Bururi, et résidait au quartier Rutonde, commune et province Gitega. Il avait été libéré en 2021 après avoir purgé une peine de 5 ans de prison à Gitega pour avoir été accusé d'avoir attaqué des camps militaires en 2015.

Un homme détenu arbitrairement en commune Mabanda, province Makamba

Le 17 février 2025, Drivan Nishimwe, un jeune homme de 21 ans, quittait Mabanda pour se rendre à la province de Makamba afin de récupérer son passeport en vue de rendre visite à sa mère en Tanzanie. Il a été arrêté et conduit au commissariat de police de Mabanda par un militaire en tenue civile, incorporé dans l'armée loyale mais issu de l'ancienne rébellion du CNDD-FDD, dont il ne connaissait que le visage. Selon le récit de la victime, à

son retour, alors qu'il se trouvait au marché de Mabanda pour acheter des provisions, il a remarqué ce militaire qui l'a abordé de manière hypocrite. Ce dernier l'a emmené à s'asseoir sur le barza d'un commerçant, où il a commencé à fouiller son sac, découvrant deux cartes d'identité à son nom. À ce moment-là, il a informé l'administrateur communal de Mabanda de l'arrivée d'un membre du corps de M23. Celui-ci a dépêché des jeunes Imbonerakure qui réagissaient comme s'il s'agissait d'une attaque réelle.

L'OPJ lui a demandé s'il était Tutsi, et il a acquiescé car cela était visible sur son visage et son corps. Il a également répondu à plusieurs autres questions concernant ses deux identités, justifiant qu'il souhaitait obtenir une seconde carte SIM de Lumitel. Pendant ce temps, les jeunes Imbonerakure restaient aux alentours du bureau de l'OPJ, tels des lions découvrant du sang. Actuellement, la famille de Drivan est dans une angoisse totale, car les hautes autorités de la province de Makamba ne parviennent pas à se mettre d'accord sur sa libération, notamment Madame le Gouverneur, qui reste réticente face aux responsables du SNR et de la police. Une intervention rapide des organisations humanitaires pour les droits de l'homme est donc nécessaire pour sauver la vie de Drivan, qui n'a commis aucune infraction si ce n'est être de l'ethnie Tutsi.

III. DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

III.1. PERTURBATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Une information parvenue à la Ligue Iteka le 20 février 2025 indique qu'en commune et province Ruyigi, les habitants se plaignent du manque d'engrais chimique dans les magasins d'entrepôt, alors que février est le moment idéal pour semer pour la saison culturale B.

Dans la province Ruyigi, les prix continuent d'augmenter. Par exemple, 1 kilogramme de haricots coûte 4 500 fbu et 1 kilogramme de riz est à 6 000 fbu. Malgré la disponibilité de l'essence et du mazout dans certaines stations, les prix des billets de transport ne baissent pas. Le ticket Ruyigi-Gitega reste à 20 000 fbu. L'administration ne réagit pas face à cette spéculation des conducteurs, qui citent comme raison les corruptions des agents de la police de la route. Les chauffeurs doivent augmenter le prix du ticket ou transporter des passagers en sur-

nombre pour payer ces agents, connus sous le terme « Kugura ibarabara ». Ainsi, les chauffeurs passent par divers moyens pour récupérer l'argent donné aux agents de police.

Le 21 février 2025, au bureau de la FOMI-BURUNDI à Cankuzo, des habitants ont refusé que des camions chargés d'engrais continuent leur route sans leur délivrer leur achat, bien qu'ils aient payé à l'avance. Les habitants de Cankuzo avaient attendu plusieurs jours pour l'engrais et ont vu des camions partir vers d'autres endroits sans être servis. Le 21 février, en colère, ils ont empêché le départ d'un camion chargé. Des policiers sont intervenus pour disperser les manifestants, arrêtant certains. Les habitants, furieux, ont exprimé leur refus de cette situation, en disant : "Vous allez nous détenir tous ou nous tuer tous. Nous refusons ces actes alors que

nous avons payé de l'argent. " Jusqu'à 17h30, des conflits entre les policiers et les habitants se poursuivent.

IV. DROITS CATEGORIELS

IV.1.DROIT DE L'ENFANT

Un enfant tué par son père en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 22 février 2025, un drame familial s'est déroulé dans la commune de Rugombo, province de Cibitoke. Jean-Paul Hakizimana, un commerçant prospère dans le commerce de l'or, a tué

son propre fils de 15 ans, élève en 7ème année, en le frappant à la tête avec une barre de fer. Selon des témoins, la victime aurait été punie pour avoir brisé le pare-brise de la voiture de son père, bien que certaines sources locales contestent sa responsabilité dans cet acte.

V. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

La Ligue Iteka dénonce la détérioration persistante des droits de l'homme au Burundi et condamne l'impunité des auteurs de crimes. Elle lance un appel urgent au Gouvernement de Gitega pour :

- Condamner la propagande alarmiste et les discours de haine qui circulent lors des réunions du parti CNDD-FDD;
- Organiser un rapatriement rapide et sécurisé des soldats burundais déployés en République démocratique du Congo (RDC), en coordination avec les autorités congolaises et les organisations internationales compétentes;
- Mettre fin au déploiement des jeunes Imbonerakure sur les frontières et en RDC, et annuler les opérations de recrutement, d'armement et d'entraînement de ces jeunes en vue de leur participation à des combats;
- Procéder au désarmement et à la démobilisation des Imbonerakure, en mettant en place un programme de réintégration sociale et professionnelle pour ces jeunes;
- Mettre fin à l'impunité en traduisant devant la Justice et en tenant responsables de leurs actes les auteurs de violations des droits humains.